



# Associations Conflanaises : Attention Danger !

## Plaidoyer pour les associations conflanaises:

Une évidence tout d'abord, mais qu'il convient, hélas, aujourd'hui de rappeler : les nombreuses associations qui existent sur Conflans-Sainte-Honorine contribuent grandement à en faire une ville où il fait bon vivre.

**Cette dynamique associative** ne s'est pas créée du jour au lendemain : elle est le fruit du soutien et d'un accompagnement sans faille de toutes les équipes municipales qui se sont succédées depuis la fin des années 70. Cette constance et cet engagement auprès du monde associatif reposaient sur une conviction : les associations constituent une vraie richesse pour une ville.

**Ce n'est pas seulement un « supplément d'âme »**, il s'agit d'un acteur central du vivre ensemble, du lien social, de la culture, du sport et de l'action sociale. Beaucoup de missions ainsi prises en charge n'auraient d'ailleurs pas pu voir le jour sans l'implication et la mobilisation des associations.

**Le lien** qui avait été établi entre la ville et les responsables associatifs était basé sur un principe fondamental : celui de la confiance ; confiance dans la qualité de ce qui était entrepris, dans le dévouement et le désintéressement des responsables, confiance dans la justesse de leur perception des besoins des Conflanais.

**Aujourd'hui la section locale du Parti Socialiste** comme beaucoup de Conflanais, est très inquiète du retour que font de nombreux responsables associatifs à propos du comportement de la nouvelle municipalité à leur égard et ce, quelle que soit leur vocation. Au-delà des baisses de subventions décidées de manière unilatérale et sans prise en compte de la réalité des associations, c'est bien la rupture de ce lien de confiance qui nous alerte le plus. Défiance, complexification des procédures, arrêt du soutien logistique, les témoignages sont nombreux et convergents.

**Le bénévolat**, l'abnégation et l'engagement des responsables associatifs sont des choses rares et difficiles, le découragement n'est jamais loin. Ne pas leur porter plus d'égard, c'est à coup sûr, à moyen et à long terme, démotiver ces bonnes volontés et mettre durablement en danger cette formidable richesse que constitue le tissu associatif Conflanais.



**Au-delà des clivages politiques c'est cette richesse associative  
qu'il est urgent aujourd'hui de défendre.**

**Les associations ont été les premières victimes des coupes budgétaires  
de la nouvelle municipalité.**

**Le Théâtre Simone Signoret** ne proposera plus les belles programmations dont nous avons l'habitude.

A qui seront-elles confiées dorénavant ?

A quelques membres du Conseil Municipal qui démontrent leur amateurisme et qui prétendent remplacer au pied levé des années de professionnalisme et d'engagement civique des membres du Conseil d'Animation ?

## Le Théâtre Simone Signoret et son Conseil d'Animation : Les faits...

Le Conseil d'Animation a été amené par la Municipalité à dénoncer la convention avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> Juillet 2015 :

- **En 2014** prolongation de la convention par la municipalité avec le Conseil d'Animation de 18 mois (fin de la convention Juin 2016 et non reconduction pour 4 ans comme le stipulait jusqu'à présent la convention).
- **Décembre 2014** : appel d'offres par la municipalité pour mandater un cabinet chargé de faire des propositions sur un autre mode de gestion dans le cadre d'une DSP.
- Report d'une subvention d'investissement accordée par la Région pour de l'investissement scénique 40.000€
- **2015** : Subvention en baisse de 15% (-100.000€) et suppression de l'intervention des services municipaux pour l'entretien de l'équipement, ce qui représente -28.000€ soit globalement une baisse de 20% de la subvention municipale
- **Aucun engagement de la part de la municipalité pour 2016**, difficulté de gestion pour préparer la saison 2015, impossibilité de mettre en place la saison 2015/2016
- **Nouveau mode de gestion du Théâtre décidé par la Municipalité** : Régie municipale dotée de la seule autonomie financière, gérée par un Conseil d'Exploitation composé de 3 élus issus de la majorité et d'un fonctionnaire du service culturel, excluant toute participation des usagers.

*D'après l'intervention de Mr Dominique Sautot - Conseiller Municipal Socialiste .*

### Un peu d'histoire

L'Association Conseil d'Animation a été créée en 1979, elle gérait par délégation l'ensemble des événements associatifs de la ville. Son conseil d'administration était composé d'une quarantaine de représentants associatifs.

En Septembre 1990, l'association par décision municipale se voit confier la gestion du Théâtre Simone Signoret.

Le Théâtre Simone Signoret, structure culturelle gérée conjointement par des professionnels et les responsables associatifs du Conseil d'Animation, a fédéré, saison après saison, environ **4.000 abonnés et plus de 40.000 spectateurs**, et a été un des théâtres de ville les plus fréquentés d'Ile-de-France.

1.000 spectacles ont été accueillis pendant ces 25 dernières années.

Il a été labellisé Centre Culturel Départemental par le Conseil Général/Départemental depuis 1993 et a bénéficié d'une convention sur la



permanence artistique et culturelle attribuée par le Conseil Régional depuis 1998. Le Théâtre est devenu au fil du temps un équipement de référence pour son action avec les écoles en proposant chaque année une vingtaine de projets à caractère pédagogique.

**La MJC a dû réduire ses activités emblématiques** comme le festival Bonne Machine, la fête de la Musique, les activités d'été : subvention réduite ! Pourra-t-elle continuer le travail de prévention auprès de la jeunesse ?



Les projets associatifs complètent les services d'une ville en cultivant l'esprit de citoyenneté et de solidarité mais la nouvelle équipe municipale n'en a cure, elle qui n'a pas hésité dès son arrivée à mettre en péril la crèche Babyloup, association unique en son genre, dont l'objet principal s'adresse aux familles les moins favorisées.

**Les associations sportives** ont vu leurs budgets amputés et devront augmenter les cotisations des adhérents ; qu'en est-il « du sport pour tous » dont notre ville était si fière ? Que penser d'une équipe qui déclare que le sport n'est pas la priorité de la municipalité mais qui, au détriment du bon fonctionnement des associations, favorisera des animations ponctuelles comme le départ du Paris-Nice ?

Que penser de cette même équipe qui découvre (avec indignation !) au bout d'un an de mandat que les équipements sportifs doivent être entretenus et rénovés ?

Le **tissu associatif** de notre ville est méprisé par cette nouvelle équipe qui affiche un violent dédain face aux bénévoles de ces associations, équipe qui, il y a encore deux ans, ignorait la capacité citoyenne de toutes les associations de Conflans Sainte Honorine.



## Section de Conflans Sainte Honorine du Parti Socialiste

98 avenue Carnot 78700 CONFLANS Sainte Honorine - [sectionpsconflans@gmail.com](mailto:sectionpsconflans@gmail.com)

Permanence les samedis matins de 10 à 13h